



Réforme des retraites : travailler plus longtemps, c'est NON !

Le gouvernement justifie sa réforme en mettant en avant la nécessité de sauvegarder notre régime de retraite par répartition. En 2019, il s'agissait de le détruire.

On nous parle de déficits à combler. De quoi s'agit-il ?

Le montant des déficits prévus pour les 15 à 20 prochaines années, c'est environ 12 milliards d'euros par an, soit 3 % seulement du total des pensions versées.

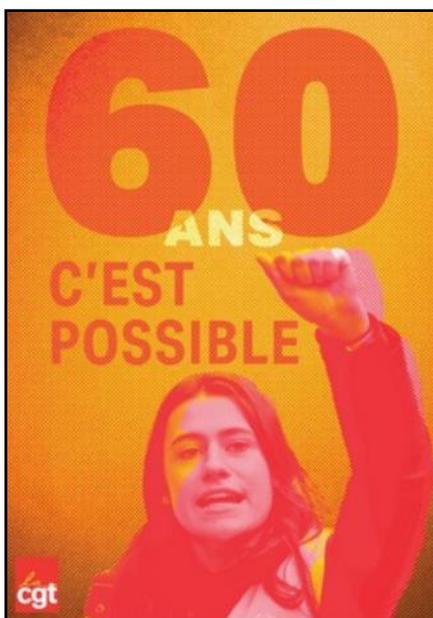
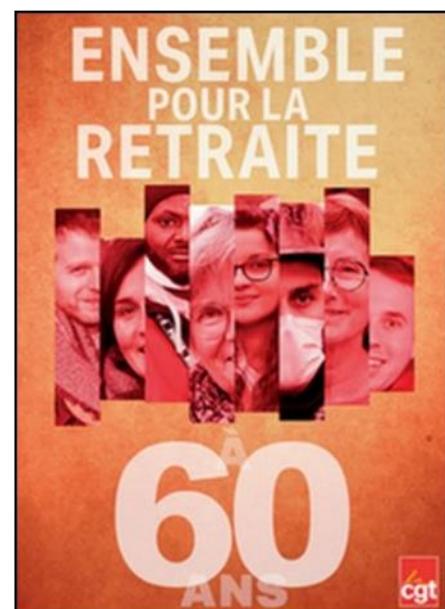
La CGT est historiquement très attachée à ce régime de retraite par répartition, elle a largement contribué à le créer ainsi que la sécurité sociale.

Le gouvernement a opté pour un allongement généralisé de l'âge de départ à la retraite et pour une augmentation des trimestres nécessaires pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein.

Ne vous laissez pas bernier par les petites mesures « pommades » qui accompagnent ce projet régressif comme le compte personnel de pénibilité (aujourd'hui 12 000 personnes concernées, demain avec la réforme 60 000) qui est un leurre.

Ne vous laissez pas illusionner par les 1 200 euros minimums ; pour les toucher, il faudra avoir une carrière complète au SMIC et le chiffre annoncée est un montant brut. Les carrières longues seront plus longues d'un an en moyenne.

Le pire c'est qu'il n'y a pas de problème vraiment dramatique de financement de notre système de retraites qui justifie une telle mesure.



Y-a-t-il d'autres solutions ?

La CGT a proposé au gouvernement quelques mesures qui peuvent à elles seules régler le problème du financement de la retraite.

Vous avez dû le remarquer, les plus de 55 ans sont mis au ban des entreprises dans ce pays.

Souvent, ces personnes se voient proposer par les entreprises un départ par rupture conventionnelle assortie d'une petite prime (d'où vient l'argent ?) et d'une inscription au chômage avec rémunération (d'où vient l'argent ?) et ce jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite.

C'est une façon de faire qui coûte beaucoup aux français et qui prive de cotisations les caisses de retraite.

Le taux d'emploi des plus de 55 ans est seulement de 56 % en France (30 % de 60 à 64 ans). Une marge de manœuvre existe ici. Rien qu'en résolvant ce sujet on peut régler le problème du financement des retraites.

Oui, mais voilà, le gouvernement ne souhaite pas obliger les entreprises à garder leurs séniors. Les obligations, c'est pour les salariés, pas pour les patrons.

L'égalité salariale femmes hommes est aussi, à elle seule, une mesure qui pourrait régler définitivement le financement des retraites. Les femmes de France gagnent en moyenne 28 % de moins que les hommes. Aligner les salaires permettrait une augmentation significative des cotisations qui, à elle seule, sauvegarde notre système de retraite.

Le gouvernement s'y oppose au nom du refus de l'augmentation du coût du travail. Ici encore, c'est aux salariées de faire des efforts, de se « résigner » à travailler plus longtemps avec moins de salaire.

Au nom du « progrès social » et de la « justice sociale »

Ce sont des mots que la première ministre a répétés en boucle le 10 janvier dernier, comme pour s'en convaincre elle-même.

C'est hypocrite, le financement de notre système des retraites ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale et injuste, cette réforme va pénaliser les travailleurs les plus modestes. Ce sont les salariés qui ont commencé à travailler tôt avec des carrières modestes qui vont payer le prix de cette réforme.

Près de 750 000 personnes prennent leur retraite chaque année. Plus de 17 millions de personnes touchent aujourd'hui une pension de retraite (plus d'un quart de la population). Chaque année, les dépenses de retraite dépassent les 320 milliards d'euros, et 30 millions de travailleurs et de travailleuses cotisent pour financer ces dépenses.



C'est de notre vie qu'il s'agit, c'est à nous de dire ce que nous voulons pour notre fin de vie professionnelle. C'est à nous de faire en sorte que cette fin de carrière soit la plus profitable possible pour notre santé et pour notre porte-monnaie. C'est à nous de définir ce qu'est le progrès social et la justice sociale.

Les syndicats sont unanimes pour dire leur opposition à ce projet. C'est la première fois qu'ils sont tous unis dans leur protestation depuis 2010.

**Le 19 janvier, dites non à cette réforme,
dites votre refus de travailler plus longtemps,
venez manifester dans la rue**

à MULHOUSE place de Bourse à 10h00 avec la CGT.



Parce que je veux être l'acteur de mon avenir, je rejoins la CGT !

NOM..... Prénom

☎ 💻 @

Adresse

Collectivité employeur Signature :